

Relevé de conclusions :
Groupe de travail Mobilité
Mercredi 20 mars 2013 à Crémieu

Présents :

Yvan Gautronneau, André Mansiaux, Jean-François Moyne, Jean-Yves Sainsorny, Alain Varnet, Claire Delorme (Animatrice CLD).

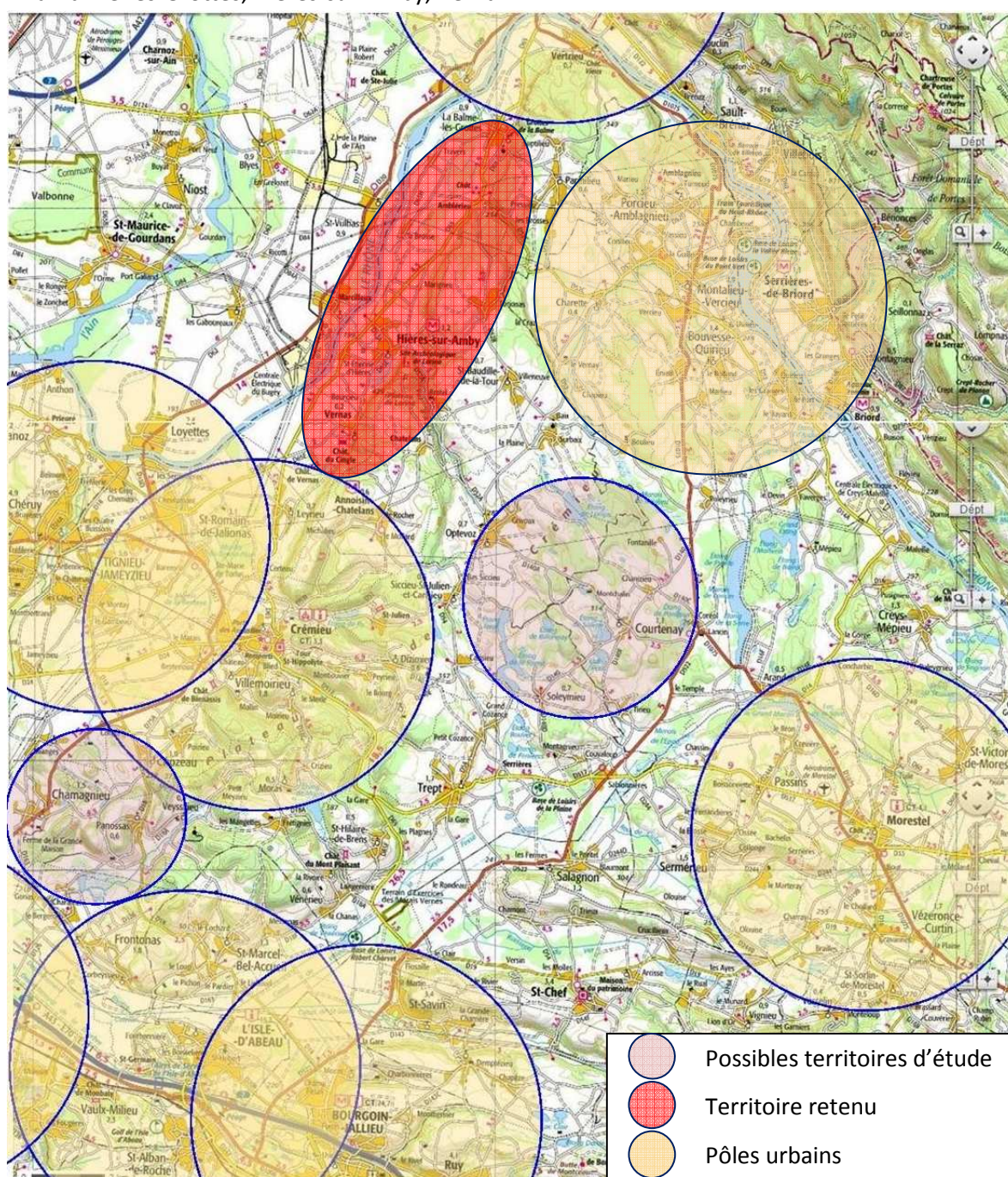
Objectif de cette réunion :

- Sélection de la zone de travail
- Planning de travail et méthodologie

Zone de travail

Parmi les trois groupes de communes qui avaient été identifiés (cf. carte ci-après), la zone retenue pour réaliser un diagnostic territorial sur la mobilité douce et l'économie de proximité est :

- La-Balme-les-Grottes, Hières-sur-Amby, Verna



Cette zone, dont le relief est plus plat et donc moins représentative qu'une grande partie du territoire, répond aux critères que s'étaient fixés le groupe de travail et a l'avantage d'être plus « facile » à étudier. Il devrait être possible d'extrapoler tout ou partie des résultats de ce diagnostic à d'autres parties du territoire.

L'enquête réalisée auprès des habitants de cette zone devra prendre en compte quand et à quelles occasions sont effectués leurs déplacements vers un pôle urbain.

Objectif du GT mobilité : comment réduire les besoins en déplacements et le recours systématique à l'usage de la voiture ?

- ⇒ 2 entrées : rapprocher les services et commerces des habitants pour limiter les besoins en déplacements et favoriser l'usage des modes de déplacements doux.

Encourager les déplacements plus courts permet de :

- Favoriser l'économie de proximité
- Réduire l'usage de la voiture

Planning de travail et méthodologie :

Un stagiaire a été sélectionné : Timothée Ternon, étudiant en master 1 de géographie à Clermont-Ferrand.

Mission du stage : Réalisation d'un diagnostic territorial modes doux et économie de proximité

Durée prévue : 14 semaines et ½ (du 22 avril 2013 au 31 juillet 2013 inclus)

Il a été convenu avec l'étudiant qu'il reviendrait présenter son travail au mois de septembre aux membres du CLD.

L'étudiant proposera une méthodologie et un questionnaire pour l'enquête auprès des habitants au groupe de travail mobilité.

Un courrier devra être envoyé aux Maires de chacune des 3 communes concernées expliquant la démarche du CLD et le travail qui sera effectué par un étudiant. Ce courrier sera aussi l'occasion de demander un rendez-vous pour présenter le stagiaire.

Un communiqué de presse est à prévoir pour informer les habitants de cette enquête. Une présentation de ce travail par le Maire en conseil municipal permettrait également d'en informer tous les élus de chaque commune.

Prochain groupe de travail : mardi 23 avril 2013 à 18h à Crémieu (locaux SYMBORD)

- ⇒ Présentation et échange avec l'étudiant en stage au CLD
- ⇒ Proposition d'une méthodologie